

XII. *Prairies.*—*Superficie : 78 arpents 39 perches.*

FOURRAGES VERTS, LENTILLES ET VESCES.

Nos prairies diffèrent autant par la composition du sol quo par leur position géologique. Les unes sont dans la partie basse de la ferme, aux pieds d'une montagne et du côté du collége, du côté du fleuve, à quelques pieds au-dessus de son niveau. Les autres se trouvent dans la vallée traversée par le chemin de fer, à environ 80 pieds au-dessus du niveau de la mer. La différence du sol n'est pas moins sensible. La partie haute, vis-à-vis le collége, est en général une argile extrêmement compacte, tandis que la partie basse est un terrain d'alluvion marine ancienne, tenant le milieu entre ce qu'on appelle sol léger et sol compact. Sa situation aux pieds d'une montagne la garantit contre la sécheresse, par l'humidité constamment entretenue des sources qui surgissent des parties adjacentes.

La différence des positions et de la nature du sol explique la différence des rendements, et aussi la durée des prairies. Dans la partie basse, elles durent très-longtemps, tandis que dans la partie haute elles ne peuvent aller guère au-delà de 3 ans. Je parle ici de celles qui se trouvent sur les six arpents que le collége possède actuellement. Car, quelques arpents plus loin, à l'ouest, l'argile compacte fait place à une excellente terre franche, d'un labour facile, et pouvant donner les meilleures prairies avec de bons soins, surtout près de la montagne.

La grande disette du foin, en 1864, nous a mis dans la nécessité de recourir à un fourrage nouveau ici, quoique bien connu dans le district de Montréal et ailleurs. Ce sont les lentilles et les vesces. Cette culture a été faite aussi dans le but de remplacer, autant que possible, les plantes sarclées, dont la culture a été si contrariée pendant ces deux années.

Celles que nous avons semées, l'année dernière, ont bien réussi, puisqu'elles ont donné environ 200 bottes à l'arpent, ou 28 charges pour 6 arpents, 46 perches. L'année précédente, elles avaient donné 350 bottes à l'arpent. Semées le 18 juin, elles ont été récoltées le 20 septembre. Le terrain, fortement argileux, n'avait reçu qu'un seul labour, après une bonne fumure. Les mauvaises herbes sont venues d'abord. Mais les lentilles, croissant rapidement, ont bientôt pris le dessus, et les ont fait périr.

On les a coupées au moment de la floraison, avant que les quelques mauvaises herbes, qui auraient pu leur résister, aient porté graine. Le sol a été laissé presque aussi net qu'il l'eût été après une culture de plantes sarclées. Le retard apporté dans la préparation du terrain n'a pas empêché la récolte d'être assez abondante, tandis que le succès des plantes sarclées eût été très-incertain. Quant à l'ameublissement du sol, il n'a pas été moindre que si on y eût semé des plantes-racines.

À cet avantage, il faut en ajouter un autre, non moins important. Les vesces et les lentilles, si on les coupe avant que la graine soit mûre, n'épuisent presque pas le sol. Cultivées comme fourrages verts, elles peuvent devenir une ressource précieuse, non-seulement dans les années où la sécheresse vient diminuer la récolte de foin, mais encore dans celles où le foin est abondant, parce qu'au point de vue de la production du lait, les lentilles et les vesces sont de beaucoup supérieures au foin. Des expériences récentes viennent de le prouver. Dans ce temps où la production du lait apporte au cultivateur un bénéfice si considérable, il est plus important que jamais de s'occuper sérieusement de l'alimentation des vaches. Or, nous avons, dans cette espèce de fourrages verts, un puissant auxiliaire,